



COMITE DIRECTEUR RSSB
Mercredi 18 février 2026 : 9H00 à 12H30
Maison des Associations Gujan-Mestras

Présents : AUDIBERT Marc - BALLARIN Pascal – BATANIS Joelle - BRIEL Michel - BUSSELL Bernard – CARDOSO Corinne - CHAUVIN Jean Bernard - DELAGNEAU Denise - GUILLON Jacques – KOUFOU Jean Claude - LECLERCQ Marie Odile - MIALOCQ Jean Claude - LEROY Philippe - PARVEAU Alain - PETIT PIERRE Dany - PAUTTE Éric - SURR Dominique - YVERNES Jean Luc

Invités : MARLE Robert – POTHIER Françoise - ZARO-GONI Marie Françoise

Excusés : BALLARIN Anne - COMPAGNION Christian - GICQUEL Jean Louis

COMPTE RENDU DE LA REUNION

• **LE MOT DU PRESIDENT/VICES-PRESIDENTS**

Certains membres du CD n'ont pas reçu la convocation pour la réunion de ce jour. En effet, elle a été envoyée à vos adresses électroniques "prenom.nom@rssb33.fr" pour ceux qui en avaient une. Mais certains d'entre vous ne l'ont pas encore activée et n'ont donc pas reçu cette convocation. Il faut voir avec Marc Audibert pour l'activer et ainsi bénéficier des outils Microsoft associés.

POINT FINANCIER : Marie-Odile Leclercq

o **Rappel sur la procédure de don, règles à respecter.**

- Il est possible d'avoir une réduction d'impôt en tant que bénévoles pour les membres du CD et les animateurs (Kilomètres réalisés en déplacement, notamment). Un mode opératoire sera envoyé via AssoConnect à l'ensemble des membres du CD et/ou Animateurs.
- Le formulaire "notes de frais" est disponible sur le site RSSB onglet "activités sportives". Il doit être envoyé à Marc Audibert pour validation et remboursement.

o **Information enquête sur le temps passé en tant que bénévole. (Sans rapport avec les dons, puisque c'est le principe du bénévolat)**

Le temps passé par les bénévoles au sein du club utile à connaître pour les demandes de subvention, comme le PSF (Projets Sportifs Fédéraux). Les projets au titre du PSF sont subventionnés autour de 2000€ par an pour les RSSB.

Les PSF pris en charge par Jean Claude Koufou jusqu'à présent sont repris par Dominique Surr.

À noter qu'il existe un passeport bénévole national, document qui permet de décrire les missions exercées par le bénévole au sein de l'association dans laquelle il s'est engagé.

POINT ACTIVITES : Eric Pautte

o **Projet "tenue des animateurs et Comité Directeur"**

Il manque encore des réponses attendues pour la commission des sports du 26/02.

Le sweat zippé et le coupe-vent doublé semblent être choisis en majorité. Le prix sera bien sûr plus attractif si le vêtement est commandé en nombre important.

La tenue sera offerte aux animateurs et responsables d'activité.

Les bénévoles, non-animateurs, pourront acheter la tenue avec une réduction (aquagym par ex.)

Un catalogue sera proposé à tous les adhérents avec une couleur différente de la tenue des animateurs, l'objectif de ce projet étant le rayonnement du club RSSB

o **Besoin en matériel nouveau ou à renouveler.**

Le besoin en matériel sera revu au cas par cas lors de la commission des sports.

Précision de Marc : seul le matériel collectif est subventionné par le club

o **CR Challenge PADEL organisé par le CODERS : Marc Audibert**

Le 3e challenge de Padel inter-clubs organisé par le CODERS 33 a réuni 50 joueurs des clubs CARS, ARSA et RSSB. Le trophée a été remis par le CODERS aux RSSB vainqueurs de ce challenge 2026.

o **Salle GYMNASIQUE : Marie Françoise Zaro Goni.**

La salle René Fourgs est indisponible pendant les élections municipales du 9 au 22 mars ; cela a pour conséquence 14 h de cours de gym en moins (20 à 25 adhérents présents à chaque séance). Un courrier adressé à Xavier Paris par Marie Françoise a permis d'avoir des autres salles mises à disposition pendant cette période (*Maison des Associations et salle du Clos Fleuri à La Hume*)

À partir du jeudi 23 avril, la salle René Fourgs ne sera plus disponible pour le cours de gym dispensé de 8h30 à 9h30, soit 1h de cours en moins pour 27 personnes.

Robert Marle précise que la mairie revoit actuellement les conventions pour les salles municipales mises à disposition.

EVENEMENTS : Jean-Claude KOUFOU

o **Voyages**

— **Égypte** : très bon voyage apprécié par tous.

Remarque : L'agence offre un séjour lorsque 35 personnes sont inscrites. Marc a bénéficié de ce séjour gratuit et a reversé au Club RSSB la somme correspondante. Cette somme a fait l'objet d'un virement d'un montant équitable à chacun des 35 participants.

Pour chaque voyage, il faudrait désigner un référent chargé de régler les différents problèmes qui pourraient se présenter : soucis lors de l'embarquement, surveillance du groupe (comptage) lors des excursions, avoir la trousse de secours sur soi ...

— **Canada** : 44 participants prévus

Jean Claude Koufou propose que la gratuité du séjour soit répartie sur les pourboires.

— **Irish Celtique** prévu le 1er mars à l'Arena

— **Séjour Istanbul** : 38 participants. Il reste 1 chambre double.

— **Séjour raquettes** : bien passé. À renouveler l'année prochaine.

Marc précise que 2 courts voyages et 2 sorties par an semblent suffisants à proposer, car les RSSB ne sont pas une agence de voyages.

o Sorties

- Sortie zoo de Beauval annulée faute de participants
- Sortie envisagée à Castillon La Bataille en juillet 2026.

o Évènements locaux

- Galette des Rois : participation de 200 personnes (moins que l'année dernière). Sans doute un problème communication. Il faudrait prévoir un mail de rappel juste avant.
- Besoin de bénévoles :
 - Running Pyla le 19 avril
 - 10 km du bassin par l'EBA (Entente Bassin Athlétisme) le 28 juin
- Descente de la Leyre prévue en juillet (date à confirmer)

ADMINISTRATION/INSCRIPTIONS : Michel BRIEL

o Point sur le nombre d'adhérents

- 963 adhérents à ce jour (15% ont moins de 65 ans)
- Mise à jour automatique des adhérents de FFRS360 dans Assoconnect 1 fois/mois

o Permanence du mercredi

À poursuivre, car il y a toujours un peu de monde. 4 personnes assurent la permanence actuellement. Jean Luc Yvernes est intéressé pour y participer.

o Mobilier permanence

À changer : devis à réaliser /Michel Briel
Cabanon à trier /Eric Pautte

o « Vice-présidence Administration » ? : Robert Marle

Robert Marle (invité au CD sur proposition du président) a relevé que nous pourrions nous améliorer dans la gestion démocratique de nos AG.

1. Les adhérents votants doivent être ceux de l'année précédente.
2. Des urnes supplémentaires devraient être mises en place.
3. Il propose de nommer un vice-président administratif pour seconder le président au niveau « gestion administrative » et documents officiels, mais ne désire pas intégrer le CD.

Le président propose plutôt de nommer Corinne en tant que secrétaire générale du club pour la gestion des documents administratifs et lui délègue toute la gestion administrative du club. Il restera cependant en soutien jusqu'à une complète compétence en la matière.

- Pas d'opposition des membres présents à cette nomination.

ASSOCONNECT : Alain Parveau, Marc Audibert et Philippe Leroy

o Point sur l'avancement

Des pistes sont à l'étude pour diminuer le coût global de la licence, mais pour cette année, le coût sera de 1239€ pour un an.

COMMUNICATION : Marc Audibert

Le journal numéro 116 est en cours de réalisation par Jean-Pierre Laugier et Pascal Ballarin.

Les objectifs sont :

De retracer l'histoire du club et de garder en mémoire l'image de nos anciens et montrer l'évolution du club à travers toutes nos activités.

De montrer aux adhérents la vie actuelle du Club afin de leur donner des idées de pratique.

FORMATION : Jacques Guillon

Au 30/06/26 un total de 94 adhérents formés et 4 en attente de dates de stage

- Formation PSC = 26
- Formation recyclage PSC = 29
- Formation FIA = 13
- Formation M2 = 15
- Formation FID = 11

o Besoin en formation pour 2026

- PSC : 19/01 (*surtout personnes de la MAC*) - 02/03
- Recyclage PSC : 12/01 - 09/03 - 01/06
- FIA : 3 au 6 mars
- M2 : 5 inscrits

Toutes ces dates sont visibles sur le site RSSB onglet "calendrier"

o JS WORLD :

C'est une plateforme de formation de la FFRS destinée, entre autres, aux futurs animateurs (FIA et M2 Activités gymniques d'entretien et de forme (AGEF)) ainsi qu'aux dirigeants (Formation initiale des dirigeants (FID)).

PARTENARIAT ET SPONSORING : Philippe LEROY

o Point de situation : La démarche « coup de pouce » du CMSO

Un projet peut être déposé par agence CMSO (Crédit Mutuel du Sud-Ouest) de Gujan-Mestras : 500€ maximum d'aide.

Le document de candidature est joint à ce CR.

PROCHAIN CD

Mercredi 1er juillet

2026 9h-13h

Maison des Associations GUJAN-MESTRAS

La démarche « coup de pouce » du CMSO

Article 1 : Objet

Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) peut apporter une aide financière ponctuelle à des projets en lien direct avec la vie locale sur son territoire (Charente, Dordogne et Gironde).

Article 2 : Participants

Le «Coup de Pouce Vie Locale» (CPVL) est ouvert à toute association ou groupement organisé assimilable, ci-après dénommé le bénéficiaire, sociétaire dans une Caisse locale du CMSO.

Article 3 : Modalités de candidature

Le projet à caractère social, sportif ou culturel doit être présenté dans un dossier de candidature spécifique, dûment complété et déposé à la Caisse locale qui le traitera dans les meilleurs délais en fonction des dates de Conseil d'Administration. Le dossier de candidature doit faire apparaître clairement la nature du projet et son incidence sur la vie locale, notamment au travers d'évènements locaux, ainsi que les retours d'image et de notoriété proposés à la Caisse locale.